

## La Maison d'École fête les 150 ans de sa construction

L'imposante *Maison d'école* domine le village. Envisagée dès 1858, la construction d'une école publique fut achevée en 1871, sur un terrain libre, à Coq. Une double page relate déjà l'histoire de ce lieu d'enseignement dans le livre « *Mémoire de Villeréal* ».

150 ans plus tard, l'école élémentaire est toujours présente dans ce bâtiment. Combien de générations ont usé leurs culottes sur les bancs, puis les chaises des différentes classes ? Combien d'enseignants ont écrit au tableau, soit avec une craie blanche, un feutre ou, aujourd'hui, par le biais d'un vidéoprojecteur numérique ?

Car en 150 ans, l'école a observé impassible les évolutions entre chaque génération, accompagné avec bienveillance les nouvelles méthodes d'enseignements, et accueilli sans trembler les technologies du numérique. D'ailleurs, cette école fut l'une des pionnières dans l'utilisation des ces nouveaux outils, avec les exercices sur les premiers micro-ordinateurs, la création d'un site internet jusqu'à l'utilisation des tablettes tactiles. Un siècle et demi de leçons, de dictées, de sorties scolaires, de repas à la cantine, de pulls oubliés dans la cour, et de concours de saut à l'élastique...

L'école va fêter cet anniversaire. Si vous avez des photos de l'école, des documents... prenez contact ! Cette journée anniversaire est envisagée le 30 novembre, avec l'inauguration de la salle multi-activités. ■

## initiatives Le cimetière, un espace paysager

L'entretien des cimetières est un sujet brûlant pour de nombreuses communes. Depuis l'interdiction des désherbants chimiques, les mairies de plus en plus font le choix du « cimetière vert »

« Zéro Phyto », vous trouverez l'indication sur les portails de tous les cimetières de France. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbé interdit l'usage de produit phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics. Conséquence : un verdissement naturel pas toujours simple à gérer. Parmi ces lieux publics difficiles d'entretien, le cimetière est sans doute celui qui suscite le plus de remarques. Les herbes folles poussent aussi bien sur les allées, entre les tombes et sur les tombes elles-mêmes. L'entretien par les services exige beaucoup de temps. On l'a mesuré cet été avec une végétation dopée par la météo ! Pour remédier à cela il existe plusieurs solutions, évidemment toutes coûteuses. Pour réduire les besoins en désherbage et surmon-

ter le scepticisme des habitants, c'est toute l'image du cimetière qui doit évoluer. La conception traditionnelle du cimetière « minéral », où les plantes sont synonymes de défaut d'entretien, a passé.

Les communes contraintes au *zéro phyto* doivent désormais envisager le cimetière comme un espace paysager où la nature a toute sa place. Cimetière espace vert, cimetière espace de promenade... des notions pour réussir la transition.

Ainsi, pour passer à « l'éco-cimetière », beaucoup de mairies ont fait le choix d'engazonner les allées principales. À Villeréal, une expertise a été demandée à la Régie Vallée-du-Loir, entreprise d'insertion basée à Villeneuve, spécialisée dans l'entretien des espaces publics. ■

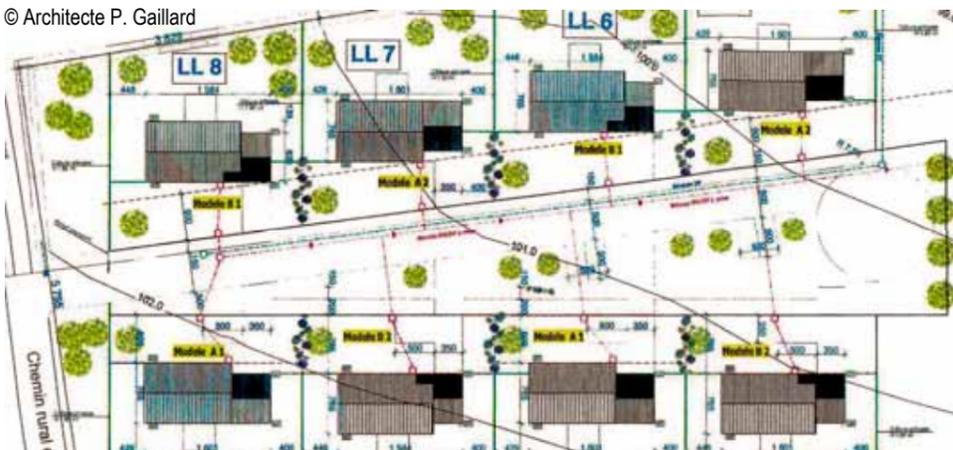


Des cimetières « espaces verts », comme au Royaume-Uni, espaces de calme et de méditation... (© Google maps)

## sur la place Beauséjour va sortir de terre

Annoncé puis retardé par la crise sanitaire en 2020, le projet de lotissement va enfin pouvoir démarrer. Sur la route de Blanchou, à Beauséjour-Haut, le promoteur Frédéric Martin va aménager 4 hectares de terrain. Une première tranche verra la construction d'une résidence fermée d'une dizaine de logements à louer. Par la suite, une quinzaine de lots à bâtir seront destinés à la vente. L'accès se fera par le chemin de Martel. ■

© Architecte P. Gaillard



Bimestriel d'information municipale

## dossier Espaces verts, déchets, circulation, patrimoine, plan façade

### DE PIERRE, D'EAU ET DE BOIS



Préserver le patrimoine, l'embellir... La commune relance son plan-façade. © Jean-Paul Epinette

La terre, l'eau, l'air, le feu... Les fondateurs de Villeréal ne disposaient que de ces quatre éléments premiers. Faite de terre, de pierre et de bois, notre cité repose sur l'eau. 750 ans plus tard, la collectivité doit gérer ce patrimoine élémentaire et sa quintessence : l'espace commun. Dans sa préservation mais dans son développement, aussi. Ces lieux s'appellent rues, places, bâtiments, façades, espaces verts, cimetières, réseaux d'eau, d'assainissement, de communication... Il faut, maintenant, penser demain. ►►► Pages 4, 5, 6 et 8

## sur la place L'adressage sur la bonne voie

Jusqu'à présent réservé à l'agglomération de Villeréal, l'adressage mis en place pour cette rentrée, est effectif sur l'ensemble de la commune. Tous les bâtiments du territoire communal sont désormais rattachés à une voie et à un numéro. Le nom des voies est basé sur la destination de la route. Ainsi la même route peut avoir deux noms, en fonction du sens de circulation. Les numéros quant à eux représentent la distance –

exprimée en mètre – qui séparent le bâtiment du début de la voie. Par exemple, en théorie, le « N° 306 » signifie que l'accès d'une parcelle est à 306 mètres du début de la route, en amont. Chaque foyer a reçu un courrier de la mairie l'informant du changement d'adresse et l'invitant à faire les démarches administratives nécessaires pour le faire connaître aux divers organismes. Ces changements sont exigés par les services de l'État pour rensei-

gnier au mieux la situation d'un bâtiment pour faciliter le travail de la Poste, des livreurs notamment, et surtout des services de secours si besoin. ■



## N° 99 Sommaire

- État civil
- Saison lyrique, le programme des prochains mois.
- Actualité : Nicollin remplace Veolia. Commerces vacants. Plus Beaux Villages de France. Ligne de bus. Stationnements gênants et interdits. Villeréal à la Tv anglaise.
- Tour de ville : Zone artisanale. La reprise des opéras. Concours des villages fleuris. Un espace de vie sociale. L'école lauréate du Prix Écoloustic. Nouvelle pâtisserie. Taxe d'aménagement. Catastrophe naturelle.
- Éditorial

De pierre, d'eau et de bois par Guillaume Moliérac

— Pages 2 & 3

- Dossier
- La ressource en eau n'est pas inépuisable !

— Pages 4 & 5

- Débat
- Plan façade : 4 ans de plus. La collecte des bio-déchets.

— Page 6

- Questions à...
- Jean Pascal et Andréia Rodot, artisans pâtisseries.

- Portrait
- Sarah Bordas, service comptable de la mairie.

— Page 7

- Initiatives
- Le cimetière, espace paysager.
- Sur la place
- Lotissement à Beauséjour.
- 150 ans pour la Maison d'école.

— Page 8

## L'état civil

### ♦ MARIAGE

BEARCROFT Naomi et RAVIER Julie, le 4 septembre.

AOUTAIL Nadia et EL ARABI Mohamed, le 11 septembre.

### DÉCÈS

CASSIUS Alette, 92 ans, veuve de LAFAGE Lucien, le 27 août à Villeréal.

RAJAUD Colette, 57 ans, divorcée de HUART Jacques, le 10 septembre à Villeneuve-sur-Lot.

VERNET Jeanne, 96 ans, veuve de VERNET Pierre, le 12 septembre à Villeréal.

The Metropolitan Opera **HD LIVE**

En direct de New York

### EURYDICE

Samedi 4 décembre

### CENDRILLON

Samedi 1<sup>er</sup> janvier

### RIGOLETTO

Samedi 29 janvier

### ARIANE À NAXOS

12 mars

Salle François-Mitterrand

18:55



## actualités

### ♦ ORDURES MÉNAGÈRES

## Nicollin remplace Veolia

La collecte des ordures ménagères a connu plusieurs dysfonctionnements, ces derniers temps, en particulier en 2020. Après remise à plat et mise en demeure, le service s'était amélioré. Cependant, le marché arrivant à terme le 31 décembre, un nouvel appel d'offre a été lancé. Le délégataire choisi est le groupe Nicollin. Le contrat de la collecte porte sur quatre ans. Objectif prioritaire : une meilleure efficacité. Le coût de la collecte avoisine 400 000 € HT par an.

### ♦ COMMERCES VACANTS

## Quatre seulement !

Organisme public, le syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot (SMAV LOT) accompagne les communes dans l'aménagement urbain, touristique et écologique.

Dans le cadre d'un diagnostic pour la revitalisation des centres-bourgs, le syndicat a recensé les entreprises marchandes dans 18 communes du territoire « vallée du Lot ».

**Aujourd'hui, le bourg de Villeréal compte 66 locaux commerciaux. Quatre seulement sont vacants.**

Ce faible taux de vacance commerciale (7 %) est un signe très positif et incontestable du dynamisme économique de notre bastide, au regard de la taille et de la population du village et de sa situation.

## tour de ville

### Zone artisanale au complet !

Avec l'installation de la société **Roman Bois** sur une parcelle de 6 670 m<sup>2</sup>, la zone d'activité du Caillou, route de Monflanquin affiche complet. Elle abrite la déchetterie, le dépôt du service voirie de la communauté, la coopérative agricole CAFMAVI, et les entreprises Louda, Menuet, Marty, Leblond et Julien. Prévue dans le PLU, l'extension de la ZA est à l'étude.

### Les opéras ont repris

Après l'annulation de la saison 2020, les retransmissions en direct du MET de New York sont de retour. Le conseil municipal a dû modifier le tarif des

entrées, jugés trop bas par Pathé Live. L'entrée est fixée à 12 € pour les adultes, 5 € pour les enfants et 3 € pour les résidents de la maison de retraite. Une augmentation a minima pour permettre à chacun de profiter d'un programme de réputation mondiale.

### Commune fleurie et lauriers

Comme chaque année depuis 62 ans, le conseil départemental a distingué les communes qui entretiennent et embellissent les espaces publics. Le jury a visité 34 communes et plus de 180 particuliers. Villeréal obtient un nouveau *Fleuron d'Or*, pour ses massifs et jardins dans la catégorie des

### ♦ PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

## Plus un en Lot-et-Garonne

L'association Les Plus Beaux Villages de France tenait son assemblée générale le 9 octobre à Riquewihr, dans le Haut-Rhin. L'occasion de saluer la labellisation de cinq nou-



— Photo Société Nicollin —

veaux villages. Outre la réintégration de Cordes-sur-Ciel (Tarn) au sein du réseau, l'instance s'est prononcée en faveur des classements de Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne), Châtillon-en-Diois (Drôme), Polignac (Haute-Loire) et Le Malzieu-Ville (Lozère). Avec le classement de nos voisins

communes de 1 000 à 3 000 habitants. **Un grand bravo à Amélie Sébastianis**, la responsable des services techniques et son équipe pour cette récompense.

### Éclat, espace de vie sociale

Dans le cadre de son activité d'espace de vie sociale, basé à Mondélice, Éclat évalue les besoins des habitants, des familles et des associations. Éclat est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges sur les questions de la parentalité, de l'enfance, et du lien social. L'objectif de l'étude est de mettre en place des projets, des ateliers, des ressources pour favoriser les relations

## questions à...

## Jean Pascal et Andréia Rodot, artisans pâtisseries

Pour Jean Pascal et Andréia – et pour tous les Villeréalais – la date du 3 juillet 2020 restera de triste mémoire. Cette nuit-là, la pâtisserie Rodot disparaissait dans les flammes. Un an après, les travaux de reconstruction ont démarré. Une longue année passée entre doute et espoir.

### • Comment avez-vous vécu cette année ?

Très difficilement. Le fait de ne pas travailler, de ne pas avoir le contact avec les clients est pesant.

### • Le temps vous a donc paru long...

Oh oui, le temps a été long ! Avec les expertises des assurances, on avait l'impression de ne pas avancer. Il a fallu tout lister, le matériel et tout ce qui composait le bâtiment pour déterminer sa valeur et le niveau de remboursement. Ça a duré plus de six mois.

### • Vous avez eu de mauvaises surprises ?

C'est-à-dire qu'au départ, il était convenu de ne démolir que les deux étages. Mais on

s'est aperçu que les fondations existantes ne permettraient pas de supporter la reconstruction. Il fallait donc repartir de zéro. Et donc repartir également dans de nouvelles discussions avec les experts.

### • Les travaux ont débuté. Quel est le calendrier ?

Le chantier a démarré début septembre et va durer jusqu'en janvier pour le gros œuvre, c'est-à-dire « clos et couvert ».

### • Dès ce moment, la rue Saint-Michel pourra donc être libérée ?

Oui, la grue sera enlevée à ce moment-là. La seconde partie du chantier, l'intérieur et les finitions,

devraient se terminer en avril. Mai sera consacré à l'aménagement et à l'installation du nouveau matériel, du labo et de la boutique.

### • Alors, quand pourra-t-on à nouveau déguster pâtisseries et chocolats ?

Et bien, il nous faudra un bon mois pour tester les nouveaux équipements et adapter préparations et recettes car les temps de cuisson diffèrent selon les marques. Alors, la préparation des chocolats pourra être lancée...

### • Comment sera cette nouvelle pâtisserie ?

On va essayer d'innover, de proposer des nouveautés, travailler sur les visuels des gâteaux et voir même une

petite gamme de goûter pour les enfants mais pas seulement...

### • Et la boutique elle-même, sera-t-elle différente ?

Bien sûr. Le magasin va aussi subir un nouvel agencement. On peut déjà vous dire que les clients auront la possibilité d'apprécier la fabrication du chocolat.

### • Noël, Pâques... pour un pâtissier, ce sont des rendez-vous importants ?

Pour Noël, nous ferons notre possible pour être présents sur le marché. Mais un dernier mot : nous voulons, de tout cœur, remercier tous ceux qui ont contribué à la cagnotte en ligne. Ça nous a été d'une aide précieuse ! ■

## portrait



Elle a rejoint les services administratifs de la commune il y a un an.

## Sarah Bordas

### À Villeréal pour retrouver de la proximité

Titulaire d'un BTS *Comptabilité et gestion des organisations*, on aurait pu penser que la jeune Castillonnésienne, mère de deux enfants, avait trouvé à la communauté des communes de quoi satisfaire largement ses compétences techniques. D'autant qu'elle est attachée à son territoire. Mais elle voulait « plus de contact, plus de proximité, plus d'humain. »

« **D**epuis toute petite, j'ai toujours aimé le calcul. » Et alors que ses copines rêvaient d'être coiffeuse, maîtresse ou secrétaire, Sarah voulait être... comptable ! Et pourquoi une telle idée ? Parce que dans la ferme familiale, à deux pas de l'hippodrome de Sarlande, « le moment fort, que j'attendais, c'était la venue du comptable du centre de gestion. » Motivée, donc, Sarah suivra une scolarité normale, primaire et collège à "Casti", lycée à Villeneuve. Mais à Georges-Leygues, elle repousse la filière générale et opte résolument pour un bac techno. Ce sera *Gestion & Organisation*. Et le bac en poche, Sarah ne dévierait pas de son objectif. La fac et une éventuelle licence de mathématiques, ce

n'était pas son truc. Elle voulait rester dans le concret. « Je suis terre à terre, insiste-t-elle. Des chiffres, des calculs, de la logique, oui, mais de façon utile. Pour que ça tombe juste. Que la vie tourne carré ! » Elle s'engage alors dans un BTS *Comptabilité et gestion des organisations* qu'elle décrochera. La voici donc, comme elle le souhaitait, de plain pied dans la vie réelle. Dans la grande distribution. Saisonnnière, puis stagiaire. À l'Intermarché de Villeréal. Puis à Port-Ste-Foy, grâce au carnet d'adresses de Claude Cazalé. Après une courte période de jobs ici et là, une porte s'ouvre à la communauté de communes de Castillonnès. On est en 2009, et Sarah découvre l'univers de

l'administration des collectivités locales. Comptabilité et gestion touchent de nombreux aspects de la vie locale. Pour du concret, Sarah est servie. Ses compétences collent aux besoins. Avec l'avènement de la communauté des 4 cantons, en 2010, la voici au service financier et juridique : budget, facturation des services, marchés publics, procédures administratives... Là, plus qu'ailleurs, ça doit tourner « carré » ! Oui mais, à la *com'com'* il manque une chose à Sarah : le contact avec les gens du pays. D'où sa décision de muter vers la mairie de Villeréal. « Là, sourit-elle, quand on remplace une collègue, à l'accueil, on est dans l'humain ! » ■

Le conseil municipal a décidé de prolonger son « Plan façade » de quatre années supplémentaires, dans le but de poursuivre l'embellissement de la bastide.

Cette subvention a pour objectif d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation ou de rehabilitation des façades de leurs biens immobiliers visibles depuis l'espace public, c'est-à-dire de la rue. Ne sont pris en considération que les parties allouées au logement, et non les parties à vocation professionnelle. Si, en tant que propriétaire, vous désirez refaire l'enduit de votre maison, changer les menuiseries (Attention, le PVC est exclu) et changer la descente d'eaux pluviales, vous vous rendez à la mairie pour consulter le règlement et retirer les documents nécessaires.

Vous fournirez des devis établis par des professionnels et vous vous engagez à respecter les critères d'urbanisme exigés. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide financière à l'achèvement des travaux.

**25% du montant des travaux plafonnée à 5 000 euros**

Le périmètre concerné par le Plan façade correspond au centre-ville et s'étend même jusqu'aux maisons situées de part et d'autre des boulevards du Tour-de-Ville.

L'aide financière peut atteindre 25 % maximum du montant total des travaux. Elle est plafonnée à 5 000 € pour un

bâtiment. Vous ne pourrez faire appel au plan façade qu'une seule fois, pour un même bâtiment, sur la durée de l'opération, c'est-à-dire jusqu'en 2025. C'est une commission municipale qui étudie chaque dossier. C'est elle qui fixe le montant de la subvention. Elle s'engage à instruire un dossier dans un délai de trois mois après son dépôt. Par la suite, elle vérifiera si les travaux réalisés correspondent bien à ceux qui avaient été énoncés dans le dossier de demande.

Le bénéficiaire s'engagera à réaliser – et à terminer – les travaux dans un délai d'un an.



Le Plan façade initié par la municipalité est prolongé de 4 ans. Depuis sa création, il a permis des réalisations remarquables.

© Jean-Paul Epinette

## Bio-déchets COLLECTE SÉPARÉE EN 2024

Un « biodéchet » est défini comme étant non dangereux et biodégradable.

En France, selon l'ADEME, 18 millions de tonnes de biodéchets sont produits tous les ans par les ménages. Peu triés, ils représentent un tiers de nos bacs d'ordures résiduelles. Ainsi, chez les professionnels de la restauration privée ou collective, le gisement de biodéchets représente plus d'un million de tonnes par an.

**Comment faire quand on ne peut avoir de composteur ?**

La collecte séparée des biodéchets deviendra obligatoire pour tous en 2024. Quel que soit le volume produit. Bien entendu, cette décision ne concerne pas les usagers qui compostent eux-mêmes leurs déchets ménagers.

Aussi, la communauté des communes Bastides en Haut Agenais Périgord a-t-elle décidé de proposer un service de collecte à ceux qui ne sont pas équipés de composteurs. Deux points de collecte ont été ouverts depuis le 20 septembre. Le premier se situe sur le point d'apport volontaire à Mondélice, à côté du *Gamm Vert* ; le deuxième, en bas de la rue Saint-Roch, à côté de l'atelier municipal.

Ces bacs seront enlevés trois fois par semaine par la *Régie Vallée-du-Lot*, une entreprise d'insertion basée à Villeneuve. Les déchets sont ensuite compostés sur le site de l'entreprise par un système électromécanique.

Plus d'infos auprès de la communauté des communes, rue des Canelles à Monflanquin.



Journal bimestriel d'information communale de Villereal (Lot-et-Garonne) – N° 99 - Nov.-Déc. 2021  
Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villereal. • Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Jean-Paul Epinette • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veyssset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite. —

## De pierre, d'eau et de bois

Guillaume Moliérac

Il fut un temps où l'on ne manquait ni de l'une ni des autres. Aujourd'hui, ces ressources sont devenues épuisables. Leur préservation et leur valorisation sont cruciales. La pierre, l'eau et le bois fondent l'existence et le rayonnement de Villereal : les murs de nos monuments, la pierre de l'église, le bois de la halle ou des colombages. Ils font que notre bastide, village remarquable, est aujourd'hui classé parmi les plus beaux de France. Malmenées selon les décennies et les modes esthétiques, la rénovation nécessite de respecter quelques règles à la fois simples et fondamentales. L'eau, présente en abondance est l'élément qui prima dans la décision d'Alphonse de Poitiers d'implanter sa ville ici ; toutes les maisons ou presque ont un puits.

La préservation de ces éléments est capitale. Dans ce numéro 99, nous consacrons notre dossier à EAU 47 qui assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Du pompage à sa distribution en passant par le traitement, l'eau potable exige d'énormes investissements. Le « Plan façade » pour la période 2021-2025 marque notre volonté d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur maison, et d'embellir davantage le village en mettant en valeur notre patrimoine. Nos façades faites de pierres et de bois témoignent de l'histoire de la Bastide et de celles de ses habitants au fil du temps. ■

de Tournon, le Lot-et-Garonne compte désormais quatre *Plus Beaux Villages de France* avec Pujols, Monflanquin et Villereal, tous situés dans le Pays de la Vallée-du-Lot.

placements zébrés, aux angles de rues, ou les passages pour piétons. L'amende de 35 € peut monter à 135 €. Sans compter le retrait de trois points sur le permis de conduire !

### ◆ LIGNE DE BUS Villeneuve – Bergerac

Mise en service en septembre 2020 par la région Nouvelle-Aquitaine, cette ligne relie la gare routière de Villeneuve-sur-Lot à la gare SNCF de Bergerac avec trois allers-retours par jour (2 les samedi et dimanche). Dans le sens Villeneuve – Bergerac, du lundi au vendredi, les arrêts se font à la bascule, à côté du monument aux morts, à 11 h 20 et 16 h 23. À 8 h 35 et 17 h 05 le samedi et 11 h 20 les dimanches et jours fériés.

Dans le sens retour, de Bergerac à Villeneuve, arrêts à 9 h 07 et 14 h 03 en semaine, 15 h 28 le samedi et 17 h 23 le dimanche.

► **Infos** sur l'abribus de la bascule, dans le hall de la mairie et au 0970 870 870.

### ◆ STATIONNEMENT GÊNANT Du respect du Code...

C'est le sujet qui fâche : véhicules garés devant des garages, sur des emplacements interdits, le long des bandes jaunes, les em-



### ◆ VILLERÉAL SUR LA TV ANGLAISE « A place in the Sun »

Depuis 20 ans, « *Un coin au soleil* » est une émission très populaire sur le petit écran britannique. Le mois dernier, les caméras de Channel 4 étaient chez nous avec un couple d'Anglais, candidats à l'achat d'une propriété dans le Villerealais, région réputée pour ses paysages et son climat. Le programme leur proposait cinq offres que les participants ont découvertes avec les téléspectateurs d'outre-Manche.

On saura, lors de la diffusion, laquelle ils ont préférée. Et s'ils ont acheté. ■

entre les générations, la transmission des savoir-faire, l'entraide et la solidarité. N'hésitez pas à pousser le portail et à pénétrer dans ce lieu chaleureux.

**Villereal 1er Prix Écoloustic**  
Le syndicat Territoire Énergie 47 a organisé un concours pour les classes de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>, pour les sensibiliser aux économies d'énergies et réfléchir aux énergies de demain dans leur commune, en s'appuyant sur leur connaissance et en menant des recherches la production.

**Les élèves de Villereal ont remporté le 1er prix du Lot-et-Garonne.** Les meilleurs

dossiers récompensés sont proposés pour le prix national à raison d'une classe par département  
**Delphine succède à Maria**  
Casa Réal, le restaurant de spécialités portugaises de Maria Pinto Soares, créé en 2019, a dû baisser le rideau. Ce bel emplacement, place de la halle, a trouvé repreneur. Delphine Bodier, nouvelle venue à Villereal, va ouvrir une pâtisserie. Également épicerie fine et salon de thé, « Pampa » doit ouvrir d'ici la fin de l'année.

**Taxe d'aménagement**  
Perçue par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de cons-

truction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments, dès lors qu'ils nécessitent une autorisation d'urbanisme, la taxe d'aménagement verra sa part communale passer à 2%.

**Catastrophe naturelle**  
Après les orages de septembre, Villereal a été reconstruite en état de « Catastrophe naturelle Inondation et Coulée de boues » par arrêté ministériel du 21 septembre. Il « ouvre droit à la garantie des assurés sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance ».

Plus d'info à la mairie et auprès de votre assureur. ■

## LA RESSOURCE N'EST PAS INÉPUISABLE

Nous entendons chaque jour un peu plus parler de réchauffement ou, du moins, de changement climatique. Chaque été désormais, les services de l'État nous alertent sur les restrictions d'eau à envisager pour préserver une ressource qui n'est pas aussi inépuisable que l'on croit, et dont la qualité et la quantité est un enjeu crucial. En Lot-et-Garonne, c'est le syndicat EAU 47 qui gère la filière pour la quasi-totalité des communes du département.



### – 1946 : PREMIERS SYNDICATS DES EAUX. – 2012 : EAU 47

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le pays doit se reconstruire et se moderniser. En 1946 apparaissent les premiers syndicats des eaux dans le département. Dans les années 70, la question de l'assainissement sera prise en compte. Morcelé en multiples entités territoriales, le Lot-et-Garonne décide de les réunir pour renforcer leur pouvoir d'action. EAU 47, syndicat départemental de l'eau potable, de l'assainissement collectif et individuel naît en 2012.

Aujourd'hui, 272 communes lot-et-garonnaises sur 319, adhèrent au syndicat. Elles sont réparties sur neuf territoires. Celui de la Brame pour les communes du Villéralais. EAU 47 coordonne la gestion de l'eau potable et de l'assainissement pour ses adhérents. Sur le terrain, le syndicat fait appel à des prestataires, la SAUR ou AGUR par exemple.

La gestion de l'eau débute par la captation de celle-ci depuis une source naturelle ou un ouvrage, jusqu'à sa distribution dans chaque foyer. De même pour l'assainissement, son rôle est de contrôler le traitement des eaux usées en station jusqu'au refoulement dans le milieu naturel.

### 1,5 millions de mètres-cubes en 2020

Sur notre territoire qui rassemble les communes du nord du département autour de la vallée du Dropt, l'eau que nous consommons provient de la source naturelle de La Brame et de trois forages : Miramont, St Colomb de Lauzun et Allemans du Dropt).

Pour desservir près de 10 000 abonnés, on compte 15 réservoirs dont ceux de Dévillac et Villéral. 1,5 millions de mètres-cubes d'eau potable ont été captés et distribués en 2020, au long des 972 km du réseau. On mesure le problème posé par ces canalisations et les fuites dont elles souffrent. Nombreuses car le réseau vieillissant n'est renouvelé qu'à raison de 1 % par an. Le rendement (c'est-à-dire le pourcentage d'eau distribuée par rapport à l'eau captée) n'atteint pas 80 %. C'est pourtant le meilleur résultat du département.

Le prix de l'eau reste un débat passionné entre les responsables des communes. La volonté du syndicat est de fixer un prix unique du mètre-cube pour l'ensemble des adhérents. Actuellement, un Villéralais paie 2,71 € TTC par mètre-cube d'eau consommé. Sur une consommation indicative de 120 m<sup>3</sup> par an, la facture moyenne s'élève à 325 € par an, par foyer. Dans ce coût global il faut compter : la captation de l'eau ou son pompage; le traitement de la qualité, l'entretien des infrastructures et des canalisations, et le fonctionnement du syndicat.



**Photos (De haut en bas, de g. à d.)** - Si la bastide fut édifée sur le site qu'elle occupe, c'est avant tout parce que l'eau y était présente en abondance. Avant « l'adduction d'eau », chaque carrefour, chaque place de Villéral possédait sa fontaine publique, comme ici devant l'église. Quasiment chaque maison dispose d'un puits (ci-dessus à l'office du tourisme). Certains, mitoyens, partagent un droit de puisage ancestral avec leurs voisins. Page suivante – Villéral est desservi par les deux réservoirs dont le « château d'eau » de Dévillac. – Mise en service en 2003, la station d'épuration des Riviérettes reste largement dimensionnée. – L'eau du robinet nous semble couler naturellement. Mais attention, la ressource n'est pas inépuisable ! (Photos © Jean-Paul Epinette).



### La station d'épuration

La station d'épuration des Riviérettes a été mise en service en décembre 2003. Sa capacité de prise en charge permet de traiter 1 900 équivalents-habitants (EH). Actuellement, le volume à traiter correspond à près de 1 300 EH.

Les boues collectées sont traitées par un système d'activation par « aération prolongée ». Le principe est de dégrader la matière organique, en suspension ou dissoute dans les eaux usées, à l'aide pour l'essentiel de bactéries dont des bactéries filamenteuses qui seront elles-mêmes digérées par des microorganismes du type protozoaires ciliés, en partie responsables de la floculation (masses floconneuses) et source de clarification progressive de l'eau.

Le brassage permanent facilite le travail des bactéries et procure une aération importante indispensable au processus de biodégradation. Vient enfin la décantation qui renvoie les boues vers le bassin d'aération.

### La gestion de l'assainissement collectif

La gestion de l'assainissement collectif constitue le second pilier du syndicat des eaux. Cela concerne les réseaux du « Tout-à-l'égout » dans les agglomérations ainsi que les stations d'épuration. En 2020, près de 11 millions d'euros ont été affectés aux réparations, au renouvellement ou à la création de réseau.

Sur le seul territoire de la Brame, l'entretien porte sur 101 km de canalisations d'assainissement collectif. Pour cela nous sommes facturés 3,05 € du m<sup>3</sup> d'eaux usées que nous produisons.

À Villéral, l'ensemble des bâtiments du centre-ville est censé être raccordé au réseau collectif. Nos évacuations d'évier et lave-vaisselle pour la cuisine, les toilettes, la salle de bain et lave-linge, se jettent dans ces canalisations jusqu'à la station d'épuration qui va traiter les « boues ».



### LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT AUSCULTÉS

Eau 47 vise systématiquement l'amélioration de la qualité de ses infrastructures et de son réseau.

C'est dans ce souci que le syndicat a missionné le cabinet Aqualis pour réaliser un diagnostic.

Cette étude se fera en quatre phases, de la reconnaissance des réseaux, à la proposition de solutions techniques. Pour cela, le cabinet procédera à des inspections nocturnes, à des tests de branchements, à une auscultation par caméra et une programmation des travaux qui s'avèreront nécessaires.

Cette étude durera un an.